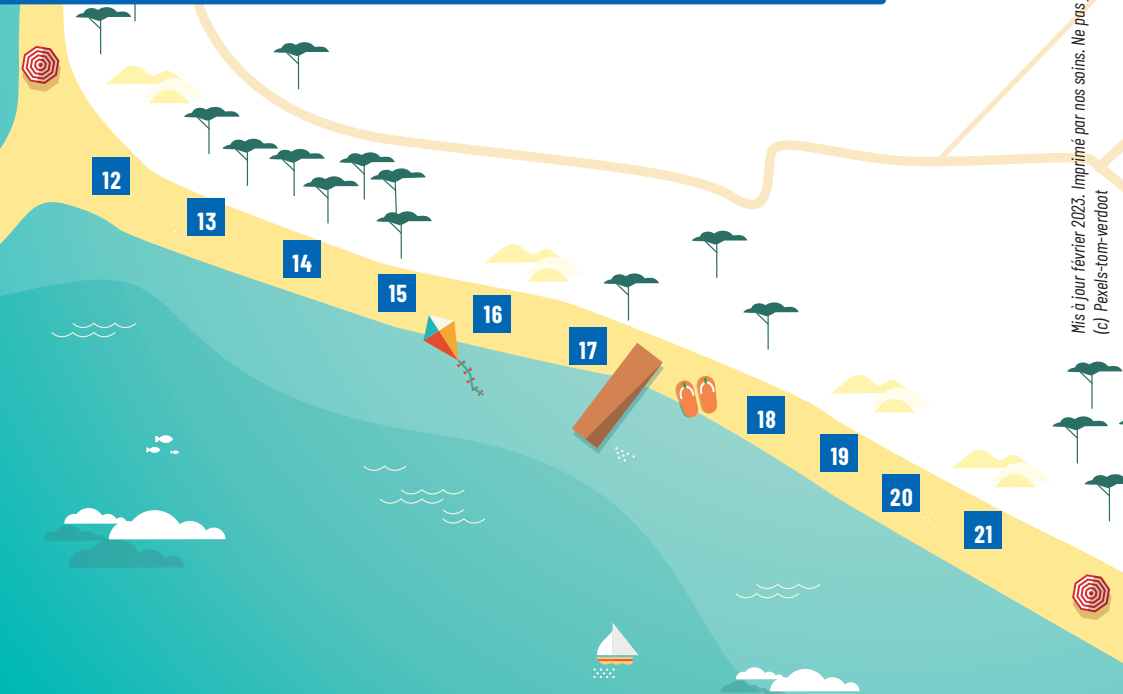


# Chiens autorisés sur les plages de Saint Jean de Monts

DOGS ALLOWED - HUNDE ERLAUBT



Mis à jour février 2023. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.  
(c) Pexels-tom-verdaot

- |    |                           |    |                           |
|----|---------------------------|----|---------------------------|
| 12 | PLAGE DU PONT D'YEU       | 16 | PLAGE DU GOLF             |
| 13 | PLAGE DES TONNELLES       | 17 | PLAGE DE LA BASE NAUTIQUE |
| 14 | PLAGE DE LA PARÉE DU JONC | 18 | PLAGE DE L'ESTACADE       |
| 15 | PLAGE DE LA DAVIÈRE       | 19 | PLAGE DE LA BAIGNEUSE     |
|    |                           | 20 | PLAGE DES OISEAUX         |
|    |                           | 21 | PLAGE DES DEMOISELLES     |

Accès autorisé toute l'année, tenu en laisse

Du 01/10 au 30/04 accès autorisé tenu en laisse.

\* sans restriction pour les chiens guides pour aveugles



## Ayez le bon geste !

Ramassez les déjections et jetez-les dans la poubelle. Sacs à déjection disponibles sur demande à l'accueil de l'Office de Tourisme. Le non ramassage des déjections canines expose le maître du chien à une amende.

L'eau salée peut provoquer des démangeaisons, rincez le pelage de votre chien à l'eau douce, y compris les coussinets.



PLAGES ACCESSIBLES POUR LES CHIENS  
DOGS ALLOWED • HUNDE ERLAUBT

2023

Besoin d'info ?



Bureau d'Information Touristique de Saint Jean de Monts : 02 72 78 80 80



l'horizon pour seule limite

paysdesaintjeandemonts.fr  
Suivez-nous sur



PAYS DE  
SAINT JEAN  
DE MONTS  
VENDÉE Océan

# Chiens autorisés sur les plages de la Barre de Monts/Fromentine

DOGS ALLOWED - HUNDE ERLAUBT



## 1a PETITE PLAGES

## 1b PLAGES DE FROMENTINE

Entre l'estacade et l'École de Voile du 16/09 au 14/06, accès autorisé tenu en laisse.

Entre l'École de Voile et le pont de Noirmoutier :  
Du 15/06 au 15/09, accès autorisé tenu en laisse aux heures de basse mer avant 9h et après 19h.  
Du 16/09 au 14/06, accès autorisé tenu en laisse aux heures de basse mer

## 2 PLAGES DE LA GRANDE CÔTE

## 3 PLAGES DE LA BERGÈRE

## 4 PLAGES DES LAYS

Du 15/06 au 15/09 accès autorisé tenu en laisse aux heures de basse mer avant 9h et après 19h.

Du 16/09 au 14/06 accès autorisé en laisse aux heures de basse mer

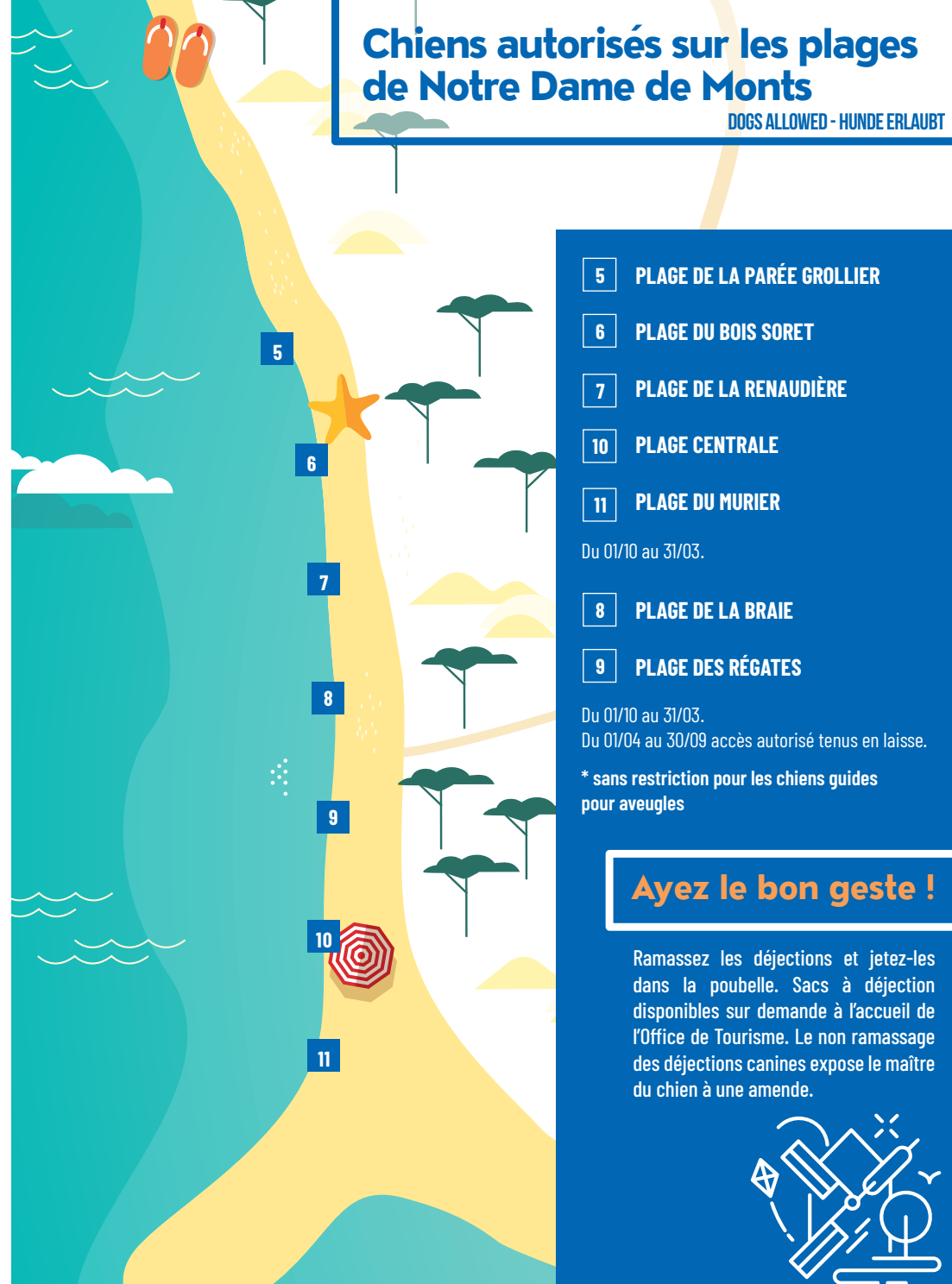
## Ayez le bon geste !

Ramassez les déjections et jetez-les dans la poubelle. Sacs à déjection disponibles sur demande à l'accueil de l'Office de Tourisme. Le non ramassage des déjections canines expose le maître du chien à une amende.



# Chiens autorisés sur les plages de Notre Dame de Monts

DOGS ALLOWED - HUNDE ERLAUBT



## 5 PLAGES DE LA PARÉE GROLLIER

## 6 PLAGES DU BOIS SORÉT

## 7 PLAGES DE LA RENAUDIÈRE

## 10 PLAGES CENTRALES

## 11 PLAGES DU MURIER

Du 01/10 au 31/03.

## 8 PLAGES DE LA BRAIE

## 9 PLAGES DES RÉGATES

Du 01/10 au 31/03.

Du 01/04 au 30/09 accès autorisé tenu en laisse.

\* sans restriction pour les chiens guides pour aveugles

## Ayez le bon geste !

Ramassez les déjections et jetez-les dans la poubelle. Sacs à déjection disponibles sur demande à l'accueil de l'Office de Tourisme. Le non ramassage des déjections canines expose le maître du chien à une amende.

